



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question au Gouvernement n° 185

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Eric Besson.

M. Eric Besson. Madame le ministre de la jeunesse et des sports, je veux évoquer avec vous la Coupe du monde de football pour appeler votre attention sur un paradoxe. A 200 jours du coup d'envoi de cette compétition qui devrait drainer vers le territoire français des millions de touristes et être suivie par des milliards de téléspectateurs pour ce sport qui est le plus populaire en France - ce dont nous nous réjouissons car il permet la coexistence sur une pelouse de personnes de conditions et d'origines différentes - nous ne sentons pas la montée en puissance de son annonce ou, pour reprendre la terminologie des chroniqueurs sportifs, la montée de la pression sur cette coupe du monde.

De là naît une crainte: au-delà de l'interrogation - mais vous n'y pouvez rien - sur le point de savoir si l'équipe de France ne va pas passer à côté de cette coupe du monde (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française), nous nous demandons, surtout, si la France ne va pas manquer l'occasion que constitue cette organisation. Cela motive ma question relative au rôle de l'Etat.

En effet, nous pouvons faire davantage en matière de communication et d'animation afin que le printemps prochain voit dans l'ensemble des villes du pays et pas seulement dans celles qui accueillent des matchs de belles fêtes populaires dignes de ce sport et, surtout, dignes d'une organisation en France. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la jeunesse et des sports.

Mme Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, je ne peux directement influencer sur les résultats de l'équipe de France de football. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Franck Borotra. Mais si, mais si, allons !

M. le président. Monsieur Borotra, attention au penalty !

Mme le ministre de la jeunesse et des sports. En ce qui concerne la communication, en revanche, nous allons nous donner les moyens d'avancer. Alors que je m'étais inquiétée de la situation il y a quelques semaines, une dynamique a désormais été enclenchée. Des centaines de projets d'animation ont été déposés au ministère et au comité d'organisation. Nous avons débloqué 15 millions de francs pour aider ces projets.

Ainsi que je l'ai déjà indiqué dans cette enceinte, nous avons obtenu la gratuité du droit de retransmission sur écrans géants, non seulement dans les villes sites, mais aussi dans 800 quartiers de zones sensibles.

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Des dizaines de villes ont déjà élaboré des projets pour installer ces écrans.

Par ailleurs, de grands organismes publics, comme la SNCF et la RATP, ont engagé des campagnes de communication sur la Coupe du monde. Le ministère du tourisme a annoncé le lancement de sa propre campagne et le ministère de la jeunesse va diffuser une affiche que vous verrez dans les rues la semaine prochaine: «Bienvenue au monde pour la Coupe du monde».

Enfin, les membres du comité d'organisation seront reçus par le Premier ministre mardi matin et cette rencontre sera suivie d'une conférence de presse.

Je puis vous assurer que le Gouvernement est pleinement engagé pour que cette coupe du monde soit

réellement une grande fête citoyenne. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Éric Besson](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 185

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 1997, page 6147

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 novembre 1997